

Réunion du 2 mai 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Nathalie ERNST

N° CP/2016/209 - Aide au sport de masse - 3312
Proposition d'attribution d'aides à la licence sportive et soutien aux stages Léonard SPECHT

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 32 266,51 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 25 466,51 € au titre de l'aide à la licence sportive pour la saison 2014/2015 ;
- 6 800,00 € au titre du soutien à l'association "Stages Léonard SPECHT" pour l'année 2016.

La Commission Permanente autorise par ailleurs le président du Conseil Départemental à signer la convention de financement à intervenir entre le Département et l'association "Stages Léonard SPECHT" selon le modèle annexé au règlement financier départemental.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160502-lmc1100357-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/05/16